



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 16 juillet 2020 (18h00)
Salle Montgolfier - Hôtel de ville**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	29
Votants	:	33
Convocation et affichage	:	10/07/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Stéphanie BARBATO-BARBE

Etaient présents : Simon PLENET, Maryanne BOURDIN, Michel SEVENIER, Edith MANTELIN, Clément CHAPEL, Jérémy FRAYSSE, Assia BAÏBEN, Antoine MARTINEZ, Danielle MAGAND, Aurélien HERRERO, Gracinda HERNANDEZ, Patrick SAIGNE, Bernard CHAMPANHET, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Sophal LIM, Jamal NAJI, Claudie COSTE, Denis NEIME, Jérôme DOZANCE, Stéphanie BARBATO-BARBE, François CHAUVIN, Romain EVRARD, Juanita GARDIER, Catherine MICHALON, Catherine MOINE, Eric PLAGNAT, Lokman ÜNLÜ.

Pouvoirs : Frédéric GONDRAND (pouvoir à Romain EVRARD), Laura MARTINS PEIXOTO (pouvoir à Simon PLENET), Antoinette SCHERER (pouvoir à Michel SEVENIER), Cyrielle BAYON (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE).

CM-2020-112 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT - ÉLECTION DE REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Conformément à l'article L 2121-33 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal procède à la désignation de délégués afin de siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions dudit Code et des textes régissant ces organismes, et notamment leurs statuts.

De ce fait, il convient, à la suite du renouvellement du Conseil municipal, de procéder à l'élection d'un membre titulaire du Conseil Municipal et d'un membre suppléant chargés de siéger au sein du Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Pilat.

Monsieur le Maire propose les candidatures suivantes :
Frédéric GONDRAND en tant que membre titulaire
Romain EVRARD en tant que membre suppléant

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts du syndicat mixte du parc naturel régional du Pilat,

Après avoir procédé aux formalités électives,

VU l'avis favorable de la commission cadre de vie, développement durable et attractivité du 7 juillet 2020

VU l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines et administration générale du 8 juillet 2020

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

ELIT en qualité de représentants du Conseil municipal au sein du Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Pilat, les délégués suivants :

Frédéric GONDRAND en tant que membre titulaire
Romain EVRARD en tant que membre suppléant

CHARGE Monsieur le Maire de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 23/07/20

Affiché le : 23/07/20

Transmis en sous-préfecture le : 23/07/20

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

Simon PLENET



REQUETE
Sous-préfecture
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

23 JUIL. 2020